



# Fribourg se profile comme centre linguistique national

**FORMATION • Lors du dies academicus de l'Uni de Fribourg, Isabelle Chassot a annoncé la création d'un institut dédié au plurilinguisme.**

MARC-ROLAND ZOELLIG

Le canton de Fribourg va-t-il enfin tirer le gros lot confédéral, et se voir reconnaître la qualité de laboratoire pour le plurilinguisme? Parviendra-t-il à décrocher le financement prévu par la nouvelle Loi fédérale sur les langues, récemment votée par les Chambres? «Il est temps de jouer nos atouts», a déclaré hier la présidente du Conseil d'Etat fribourgeois Isabelle Chassot, en marge du dies academicus à l'Université de Fribourg.

Un peu plus tôt, devant la communauté universitaire au grand complet, elle avait annoncé la création, par le canton, d'une Fondation pour la recherche et le développement du plurilinguisme, dotée d'un capital de départ de 2,5 mio. Son rôle consistera à soutenir un nouvel Institut de recherche en plurilinguisme et d'éducation plurilingue, qui devrait débiter ses activités l'année prochaine déjà. Rassemblant les forces de l'alma mater et de la Haute école pédagogique de Fribourg (HEP), l'institut poursuivra plusieurs objectifs, sur le plan de la recherche comme de l'enseignement pratique.

## Trois nouveaux postes

Deux nouveaux postes de professeurs spécialisés dans le plurilinguisme et la didactique des langues ont déjà été créés à la HEP. Le sociolinguiste bâlois Alexandre Duchêne occupera l'un d'entre eux dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Un poste de directeur/coordonnateur de l'institut sera mis tout prochainement au concours.

La nouvelle entité interinstitutionnelle, qui s'occupera notamment de coordonner des projets de recherche communs à l'Uni et à la HEP et d'assurer la formation continue des enseignants, disposera également d'un centre de documentation. «Notre objectif est aussi de modifier certaines pratiques et d'enrichir l'enseignement, notamment dans le primaire», explique Pascale Marro, rectrice de la HEP.

## Il y a des concurrents...

Enfin, et Isabelle Chassot ne l'a pas caché, l'institut profitera un peu plus Fribourg la bilingue dans son créneau «naturel». Car plusieurs concurrents lorgnent les subventions fédé-



Le Dies Academicus a déroulé ses fastes pour la 118<sup>e</sup> fois, hier à l'Université de Fribourg.

CHARLY RAPPO



«Il est temps de jouer nos atouts»

ISABELLE CHASSOT

rales prévues par la nouvelle loi sur les langues: des projets existent dans les Grisons, au Tessin, à Bâle et à Bienne.

Mais l'institut fribourgeois dispose de nombreux atouts, parmi lesquels l'expertise scientifique fournie par la nouvelle chaire de plurilinguisme créée l'an dernier à l'Uni de Fri-

bourg, et occupée par le professeur Raphael Berthele. Les domaines de recherche qui y sont abordés ne s'arrêtent pas au bilinguisme français-allemand, rappelle le vice-recteur Jean-Luc Gurtner. L'ouverture aux langues du monde est également au programme. Et Fribourg dispose d'un Centre d'enseignement et de recherche en langues étrangères (CERLE) très actif. Bref, les autorités politiques et aca-

démiques du canton estiment que Fribourg est plus que bien placé pour accueillir la manne fédérale. Ce d'autant plus que son éviction, voilà cinq ans, de la course à l'attribution du Tribunal administratif fédéral – qui s'est installé depuis à Saint-Gall – le met dans la position du candidat en droit de réclamer une compensation.

Mais rien n'est encore joué, nuance Isabelle Chassot. Qui rappelle que Fribourg était déjà donné favori contre Saint-Gall en 2002... I

# Doctorats honoris causa et distinctions

Le 118<sup>e</sup> dies academicus, le premier de l'ère Guido Vergawen, a été marqué par la patte résolument humaniste du nouveau recteur de l'Université de Fribourg. Pour la première fois de l'histoire de cette cérémonie solennelle, les étudiants ont eu voix au chapitre. Jacques Eltschinger et Anita Gall, membres du comité de l'Association générale des étudiants de l'Uni de Fribourg (AGEF) en ont profité pour défendre – tout comme la présidente du Gouvernement fribourgeois Isabelle Chassot avant eux – une vie estudiantine pas exclusivement orientée vers la chasse aux crédits, héritage de la réforme de Bologne.

Comme toujours, le dies academicus – dont la présidence d'honneur était assurée cette année par Nicolas Michel, secrétaire général adjoint et conseiller juridique des

Nations Unies, venu spécialement de New York – a également été l'occasion d'élargir le cercle des docteurs honoris causa de l'Uni de Fribourg.

La faculté de théologie a choisi d'attribuer ce titre à Ulrich Luz, professeur émérite de Nouveau Testament à l'Université de Berne. La faculté de droit a, quant à elle, désigné Jean Zermatten, ancien juge pénal des mineurs du canton du Valais. Venu de San Diego (USA), le sociologue Aaron Cicourel a, lui, été distingué par la faculté des sciences économiques et sociales.

Deux autres nouvelles titulaires du doctorat honoris causa, Hélène Ahrweiler (choisie par la faculté des lettres) et Anne-Marie Schönenberger (faculté des sciences), n'ont pas pu faire le déplacement

à Fribourg. La première, spécialiste de l'histoire byzantine et ancienne rectrice de l'Académie de Paris, est restée bloquée en France à cause des grèves. La seconde, médecin installée depuis 40 ans en Afrique, où elle se consacre à soigner les plus démunis dans un hôpital de premier secours, est restée à Petté (Cameroun) pour s'occuper de ses patients.

D'autres distinctions ont été remises à des chercheurs fribourgeois. Max Kuchler (théologie) a reçu le Prix Liechtenstein. Les Prix Joseph Vigneron ont été remis à Franca Contratto et Pascal Favre (droit), Michael Beer (sciences économiques), Sybille Germann (lettres) et Robert L. Kongsbrück (sciences). La faculté de théologie a encore remis le Prix Jean-Louis Leuba au D<sup>r</sup> Abel Manukian. MRZ

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS

## La manifestation assure son avenir artistique

STÉPHANE GOBBO

Réuni en assemblée, l'association du Festival international de films de Fribourg (FIFF) a prolongé le contrat de son nouveau directeur artistique. Mandaté en août pour assurer la programmation de l'édition 2008 (1<sup>er</sup>-8 mars), le Français Edouard Wainrop a souhaité développer ses projets et occupera son poste jusqu'en 2010.

Le comité a de plus été renouvelé avec l'élection de quatre nouveaux membres (François Dominique Blancpain, Sven Wälti, Dominique Willemin et Patrice Zurich). Thierry Spicher et Anne-Lise Jaccoud ont quant à eux accepté un nouveau mandat tandis que Sergio Ferrari et Pierre-

Alain Meier se retirent et que Jean-François Giovannini et Prosper Dombelle assureront la continuité en restant membres jusqu'à la fin du FIFF 2008.

La directrice administrative Franziska Burkhardt a de son côté présenté un budget équilibré. Malgré la diminution des subventions de l'Office fédérale de la culture, le FIFF a en partie pu compenser cette perte. On en saura plus sur les finances et la programmation en janvier prochain. A signaler enfin que le FIFF se recentre en concentrant ses projections à Fribourg chez les exploitants Cap'Kiné et Salafa SA. Fini les séances délocalisées à Bulle et Guin. I

## EN BREF

SYNDICAT SYNA

### Lutter encore contre les patrons

La résiliation de la Convention collective de travail (CCT) du secteur principal de la construction par les patrons a été au centre des débats lors de l'assemblée générale de la section Fribourg-Migrant du syndicat SYNA, samedi soir à Rossens. Kurt Regotz, président de Syna Suisse et invité à la soirée, a rappelé aux quelques 180 militants présents que le syndicat n'entend pas se laisser faire: «Nous voulons un contrat collectif et une vraie négociation avec les patrons. Nous espérons avoir une nouvelle CCT pour la fin 2007». Quant à elle, Nicole Aeby, présidente régionale de SYNA Fribourg-Neuchâtel a demandé aux syndicalistes migrants d'engager des démarches de naturalisation pour pouvoir exercer leur droit de vote et ainsi faire reculer la montée de l'extrême droite en Suisse. L'assemblée a été l'occasion pour la section Fribourg-Migrant, qui fête cette année ses 40 ans, de revenir sur les faits marquants de son histoire depuis sa création en 1967 sous le nom de Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment. OW

SAINT-ANTOINE

### Appel aux témoins

Judi, à 7 heures un automobiliste circulait de Tavel en direction de St-Antoine. Peu après la chapelle Weissenbach, l'auto qui circulait devant lui zigzaguait sur la chaussée. Le premier automobiliste est parti à droite et a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté un arbre et une clôture. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital de Tavel. La police prie l'automobiliste qui zigzaguait ainsi que les témoins éventuels, de s'annoncer au 026 305 68 10.

FLAMATT

### Motocycliste blessé

Le conducteur d'une moto de petite cylindrée a été blessé par une voiture, mercredi à 17 h 55. Selon la police, un automobiliste circulait de Flamatt à Ueberstorf. A la Flamattstrasse, il a bifurqué à droite sans remarquer le motocycliste – qui circulait dans le même sens que lui – et est entré en collision avec lui. Le motocycliste a été transporté dans un hôpital de Berne.

CORMINBŒUF

### Chute d'un scooteriste de 17 ans

Un scooteriste de 17 ans qui circulait sur la route de Givisiez a perdu la maîtrise de son engin sur la route mouillée, mercredi à 6 h. Il a chuté sur la chaussée et s'est blessé. Le jeune homme a été transporté à l'Hôpital cantonal à Fribourg, informe la police.

RECTIFICATIF

### Le bon jour pour le vernissage

Le vernissage de l'exposition de Camille von Deschwanen, à la rue Wilhelm-Kaiser 6 a lieu samedi de 11 h à 23 h et non vendredi comme annoncé dans notre cahier «Sortir».

Internet

Poursuivez la lecture sur le Web avec les dossiers et les archives de La Liberté

www.laliberte.ch



# Une belle reconnaissance pour les infirmières assistantes fribourgeoises

**GRAND CONSEIL** • En acceptant un mandat, les députés ont obligé hier le Conseil d'Etat à reconnaître une équivalence d'employabilité. Satisfaction des intéressées.

**CLAUDE-ALAIN GAILLET**

Elles n'ont pu se retenir d'applaudir. De la tribune du Grand Conseil, les infirmières assistantes déléguées ont manifesté hier leur satisfaction lorsque les députés ont reconnu l'équivalence des possibilités d'emplois entre leur profession et celle, nouvelle, d'assistante en soins et santé communautaire (ASSC). Une décision qu'elles attendaient en octobre déjà mais le dossier, qui les a mobilisées une première fois il y a un mois, a été repoussé à la présente session.

Le Parlement cantonal a donc pris en considération le mandat développé par Nicole Aeby-Egger (cs, Belfaux) et quinze autres députés. Alors que la majorité qualifiée (56 voix) était requise, il l'a fait par 72 voix. Quatre voix opposées et trois abstentions, essentiellement radicales, se sont exprimées.

## Employeurs interpellés

Les députés ont été sensibles à la situation inconfortable que vivent les infirmières assistantes depuis qu'elles sont en concurrence sur le marché du travail avec les ASSC. Pour rappel, la formation d'infirmière assistante qui était dispensée en deux ans par la Croix-Rouge, a été remplacée en 2002 par un apprentissage

d'assistante en soins et santé communautaire sanctionné après trois ans par un CFC.

## Solution à l'étude

La crainte des infirmières assistantes, c'est d'être dorénavant moins prisées par les employeurs (une septantaine d'entre elles travaillent dans les hôpitaux et quelque 150 dans des EMS) et de perdre leur mobilité. Un «cul-de-sac» que Xavier Ganioz (s, Fribourg) juge «intolérable». Le PDC, par la voix de Jean-Louis Romanens (Sorens), souhaite que «cessent les pressions des employeurs» exercées sur ces infirmières, eu égard à l'importance de leur travail et à leur expérience. La radicale Antoinette Badoud (Le Pâquier) a souligné leur «maturité remarquable» et leur cote dans les homes. «Sans elles, nos institutions auraient bien du mal», enchérit le chirurgien staviaçois Michel Zadory (udc). «L'Etat doit jouer un rôle proactif et donner un signe clair», estime Nicole Aeby-Egger qui trouve incohérent d'avoir dépensé des millions pour former des professionnelles et ne plus les engager ensuite.

La directrice de la Santé Anne-Claude Demierre se dit «très sensible» à la situation des infirmières

assistantes. Mais elle rappelle aussi que le canton ne peut reconnaître en bloc l'équivalence des formations. Une solution serait une reconnaissance et une validation des acquis par une «voie rapide» qu'un groupe de travail est en train d'examiner.

Selon Anne-Claude Demierre, l'Etat ne peut pas décréter par ordonnance une «similitude d'employabilité», comme l'y enjoint le mandat. La directrice de la Santé

a cependant promis de «lancer un appel à tous les employeurs» afin qu'ils prennent en considération l'expérience des infirmières assistantes.

Pour ces dernières, le plus important est acquis, avec la décision d'hier. Selon Nicole Aeby-Egger, le canton peut aussi décréter une ordonnance encourageant les employeurs à reconnaître la valeur des infirmières assistantes. I



La députée Nicole Aeby-Egger (à gauche) a relayé les revendications des infirmières assistantes, qui s'étaient mobilisées il y a un mois devant le Grand Conseil. CHARLY RAPPO-A

## MÉDIAS

### Portrait trop flatteur de P. Corminboeuf

La télévision alémanique reçoit un blâme pour son portrait trop flatteur de Pascal Corminboeuf, diffusé le 31 octobre 2006, six jours avant les élections cantonales fribourgeoises de novembre 2006. En dernière instance, le Tribunal fédéral (TF) a débouté la SSR. Il a confirmé un verdict de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Dans l'émission «Schweiz Aktuell», qui passe avant le TJ de 19h30, la télévision n'avait pas tari d'éloges sur le conseiller d'Etat. Les journalistes avaient souligné ses qualités d'homme de gouvernement et mis en évidence sa capacité à «rassembler au-delà des frontières partisans». L'association contre les fabriques d'animaux, qui a plusieurs fois critiqué le magistrat, avait recouru contre l'émission, la jugeant trop partielle.

En mars dernier, l'AIEP lui avait donné raison. Elle avait rappelé que les journalistes jouissent d'une certaine liberté lorsqu'ils dressent le portrait d'hommes politiques mais qu'ils doivent veiller à observer une règle de prudence pour les émissions diffusées peu avant les élections, afin de préserver l'égalité des chances.

L'AIEP avait relevé que les autres candidats à cette élection cantonale n'avaient pas eu droit à une telle tribune, ni dans le cadre de «Schweiz Aktuell», ni dans une autre émission de la télévision alémanique. En fin de compte, le reportage violait le principe de diversité. ATS

PUBLICITÉ

## Un interlocuteur unique: le conseiller à la clientèle personnel des petits entrepreneurs

Bonne nouvelle pour les 300 000 petits entrepreneurs suisses! Chez PostFinance, un seul et même interlocuteur leur fournit des conseils sur leurs finances privées et professionnelles. Des conditions préférentielles supplémentaires leur sont en outre accordées.

Occupés à servir leurs clients, à fournir leurs prestations ou à travailler de longues journées, les petits entrepreneurs n'ont souvent que le week-end à consacrer à leur gestion financière et administrative. Malgré la vaste gamme de produits offerts par leur banque, nombreux sont donc ceux qui auraient besoin d'un service adapté à leur situation. C'est ce que leur propose PostFinance avec ses prestations personnalisées, à savoir:

- un conseil financier pour les questions privées et professionnelles fourni par un interlocuteur personnel,
- un conseil assuré à domicile ou sur le lieu de travail, si nécessaire, le soir ou le week-end,
- une assistance téléphonique 365 jours par an, 24 heures sur 24.

### Pour les petites entreprises ayant de grandes exigences

PostFinance offre aux entreprises une gamme de prestations complète et transparente:

- Pour les entrepreneurs, il est primordial que le trafic des paiements se déroule de manière impeccable. Dominant le marché suisse, PostFinance dispose d'une gamme inégalée de produits en la matière.
- Pour gérer ses liquidités et placer son argent de manière avisée, rien de mieux que les comptes Deposito et e-Deposito rémunérés



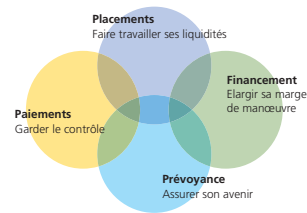
A votre service: Isabelle Venetz (Fribourg/Jura/Jura bernois), Angelika Gerke (Broye/Gruyère/Glâne)



- à des taux attractifs, les placements sur le marché monétaire et le marché des capitaux ainsi que les fonds de PostFinance.
- Pour le financement d'un logement en propriété, PostFinance offre des hypothèques avantageuses. Pour les investissements d'ordre professionnel, des solutions individuelles avec avances à terme fixe et prêts sont en outre disponibles. Autres produits très pratiques: la limite de dépassement d'un compte commercial qui permet de faire face à un manque de liquidités ou le crédit en compte courant pour des périodes plus longues.

- Pour les travailleurs indépendants, la prévoyance privée est particulièrement importante en vue d'assurer son propre avenir et celui de sa famille, tout en économisant des impôts.
- Via e-finance, les clients règlent leurs paiements où et quand ils le désirent.

Souhaitez-vous recevoir d'autres informations? Les conseillers de PostFinance se feront un plaisir de vous renseigner.



### Un engagement en faveur des petites entreprises

- Un conseil personnalisé, à domicile, sur le lieu de travail, si nécessaire, le soir ou le week-end.
- Une permanence téléphonique 24 heures sur 24 au 0848 848 848 (tarif normal).
- Des logiciels de comptabilité financière, de gestion des salaires et de paiement à un prix préférentiel.
- Un réseau de promotion de l'économie régionale.